

Rabat-Salé-Zemmour-Zaer: Mohammed VI lance d'importants projets routiers et d'aménagement urbain d'une valeur de près de 1,5 MMDH

Lundi 11 Mai 2015 modifié le Mardi 12 Mai 2015 - 00:46

Le Roi Mohammed VI a procédé, lundi, au lancement d'importants projets routiers et d'aménagement urbain, qui répondent aux problématiques de mobilité et de déplacement à l'intérieur comme à la périphérie de la ville de Rabat et participent à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, pour un investissement global prévisionnel de près de 1,5 milliard de dirhams (MMDH).



Faisant partie intégrante du programme intégré de développement de la ville de Rabat 2014-2018, baptisé "Rabat ville lumière, capitale culturelle du Maroc", ces projets consistent en le réaménagement de la rocade urbaine no 1 reliant l'autoroute Casablanca-Rabat à celle de Rabat-Fès, la construction de la rocade urbaine no 2 reliant la ville de Rabat à Salé, l'enfouissement de quatre lignes Haute Tension 60 KV Zaer-Agdal et l'aménagement de l'avenue Abderrahim Bouabid.

Ces chantiers, qui traduisent la volonté du Roi de doter la capitale de nouveaux franchissements et de renforcer ses connexions routières, participeront au désengorgement de la ville, à l'amélioration de la sécurité routière et des personnes, outre l'impact positif sur l'environnement grâce, notamment, à la baisse du taux de pollution de l'air et à la réduction des nuisances sonores.

Doté d'une enveloppe budgétaire globale de 710 millions de dirhams (MDH), le projet de réaménagement de la rocade urbaine no 1 porte sur un linéaire de 18 kilomètres. Il sera réalisé dans

le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique et la commune urbaine de Rabat. Ce projet prévoit le réaménagement des échangeurs existants, la construction de cinq trémies, l'élargissement de deux ouvrages d'art et la mise à 2×3 voies de la rocade.

Quant au projet de construction de la rocade urbaine no 2 (520 MDH), il offrira aux citoyens un nouveau franchissement du fleuve Bouregreg, une solution pratique aux problématiques de mobilité et de déplacement entre les villes de Rabat et Salé, dues essentiellement à la montée de la pression exercée sur les ponts Hassan II et Moulay Youssef et à la saturation de plusieurs carrefours centraux au niveau des deux agglomérations.

La future rocade consistera en l'aménagement d'un boulevard urbain de 8 kilomètres de longueur, la réalisation d'une trémie pour passage inférieur au niveau du croisement de l'avenue Mohammed VI à Rabat, et la construction d'un passage supérieur de rétablissement de la circulation au niveau du croisement de la route Zarbia à Salé.

Ce projet sera réalisé par l'Agence pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg et prévoit la construction d'un viaduc sur Oued Bouregreg, d'ouvrages hydraulique de décharge, outre l'aménagement d'espaces verts et la plantation d'arbres tout au long du tracé de la rocade.

Mobilisant des investissements de l'ordre de 130 MDH, le projet d'enfouissement de quatre lignes Haute Tension 60 KV (Zaer-Agdal) consiste, pour sa part, en le passage sous terre des lignes HT 60 KV n 73/75 et 77/79 parcourant les avenues Abderrahim Bouabid, Ibn Rochd et Maâ El Aynine.

Ce projet qui sera réalisé dans un délai de 12 mois est le fruit d'un partenariat entre la Commune Urbaine de Rabat, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, l'Agence nationale de la conservation foncière, du Cadastre et de la cartographie, et la Caisse de dépôt et de gestion.

Le projet d'aménagement de l'avenue Abderrahim Bouabid (130 MDH) porte, quant à lui, sur l'élargissement de cette avenue 2×3 voies, l'amélioration de l'éclairage public, la mise en place d'immobilier urbain, l'aménagement d'espaces vert, de sport et de placettes. Ce projet, qui sera réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la Caisse de dépôt et de gestion, l'Agence nationale de la conservation foncière, du Cadastre et de la cartographie et la Commune Urbaine de Rabat, prévoit également l'aménagement de la Coulée verte de Rabat qui s'étend de la Ceinture verte jusqu'à l'esplanade de Chellah, en passant par la ceinture verte Zirara, l'avenue Abderrahim Bouabid, le parc Ibn Sina et Mountazah Hassan II.

Ces différents projets permettront à la capitale du Royaume, classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, de consolider son positionnement de premier plan et de s'inscrire dans une dynamique vertueuse de développement.